

Le magazine de la Communauté
de communes Ardèche Rhône Coiron

ARC magazine

N°5 / Septembre 2021



Ardèche
Rhône
Coiron

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Se loger, être conseillé et accompagné pour rénover, améliorer la qualité de son logement... sont des questions importantes, voire essentielles. Pour cette rentrée 2021, votre numéro d'ARC Magazine consacre son dossier thématique au logement et à l'habitat. Le séisme de 2019 a causé des dégâts considérables nous obligeant à repenser certains projets engagés, pour les redéfinir autrement et les adapter à une situation exceptionnelle.

Avec leurs partenaires, les élus et les techniciens d'Ardèche Rhône Coiron ont dû réétudier les opérations de rénovation et la redynamisation sur l'ensemble du territoire. Vous trouverez dans ces pages les accompagnements possibles pour rénover et améliorer votre habitation que vous soyez sinistré ou non. Nous avons souhaité que les aides et les conseils s'adaptent au mieux au plus grand nombre et selon la spécificité de chaque situation.

Pour nous adresser largement aux habitants, la technologie nous vient en aide grâce à l'application IntraMuros. Cette application gratuite, construite

avec les communes est téléchargeable sur votre smartphone. Elle vous permet de suivre l'actualité de votre commune et de rester connecté aux informations de votre intercommunalité selon vos intérêts. N'hésitez pas à la télécharger, vous y retrouverez, les informations de vos services publics et des événements autour de chez vous.

Nous vous souhaitons de renouer, progressivement, en cette rentrée, avec les événements qui nous rassemblent ; de nombreux rendez-vous sont à venir, notamment culturels.

Réajuster nos projets, les adapter à de nouvelles situations, vous transmettre de l'information et vous permettre d'accéder à des services de qualité sont, pour cette rentrée, toujours au centre des préoccupations des élus communautaires et des équipes techniques.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Yves Boyer,
Président d'Ardèche Rhône Coiron

Directeur de la publication : Yves Boyer

Comité de rédaction : Yves Boyer, Bernard Noël, Marie-Noëlle Laville, Virginie Martinez, Séverine Léon

Rédaction, mise en page : service communication ARC - Séverine Léon, Maëva Satgé

Crédits photos : Cc Ardèche Rhône Coiron et partenaires
Tirage : 11 500 exemplaires - ISSN 2679-0505 - Périodique

Impression sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts. Impression : imprimerie Bayle Montélimar

Vous pouvez recevoir ce magazine, en contactant le 04 75 00 04 11. Il est aussi disponible à la Communauté de communes ou dans votre mairie.

Et sur www.ardecherhonecoiron.fr

Sommaire

Page 4-5

Retour en images

Page 6-7

Le nouveau siège
d'Ardèche Rhône Coiron

Page 8-12

Dossier thématique

Logement et Habitat

Page 13 à 14

À votre service

Cinéma : l'union fait la force
L'éducation Artistique et Culturelle toujours en
mouvement
Petite enfance - jeunesse

Page 16 à 18

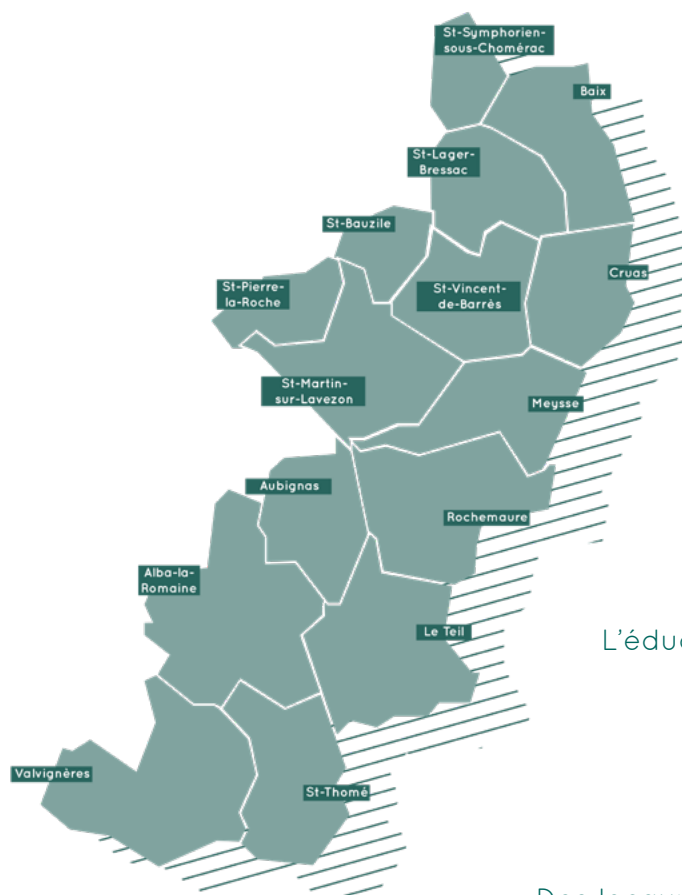
Les projets Avenir

Le tourisme sur le territoire
Des locaux professionnels se libèrent à la pépinière
d'entreprises
Choisir Ardèche Rhône Coiron
Les gestes de tri : c'est (toujours) facile !

Page 19

Portrait de territoire

Mathieu Estève
de l'association Le Terreau - Cruas



INFOS PRATIQUES

PÔLE CRUAS

Ardèche Rhône Coiron
10 avenue de la Résistance
07350 CRUAS
04 75 00 04 11
contact@ardecherhonecoiron.fr

ANNEXE ACCUEIL - LE TEIL

ZA Rhône-Helvie
07400 LE TEIL
04 75 00 04 11
contact@ardecherhonecoiron.fr

WWW.ARDECHERHONECOIRON.FR



© ARDECHERHONECOIRON

Formation Sauveteurs
Secouristes au Travail
des agents d'Ardèche
Rhône Coiron

JUIN



Le vaccinobus s'est
installé devant la salle
Paul Avon du Teil suite
au travail engagé avec
les CCAS et grâce
à une collaboration
des collectivités, sous
le pilotage d'Elisa
Medicoptère

MAI



Installation de la
signalétique d'entrée de
zone d'activité de
Drahy (Meyssse) et des
parcelles de chaque
entreprise

JUN

La crèche Au
Jardin des Petits
Pas (Meyssse)
a participé au
concours de
créativité des
Girafes Awards
autour du thème
des pompiers



JUILLET



JUILLET

12^{ème} Festival d'Alba
organisé par la
Cascade, Pôle
National Cirque

Une table de lecture touristique
ViaRhôna est installée à Baix. Un
mobilier fourni par la CCARC et illustré
par l'Office de Tourisme



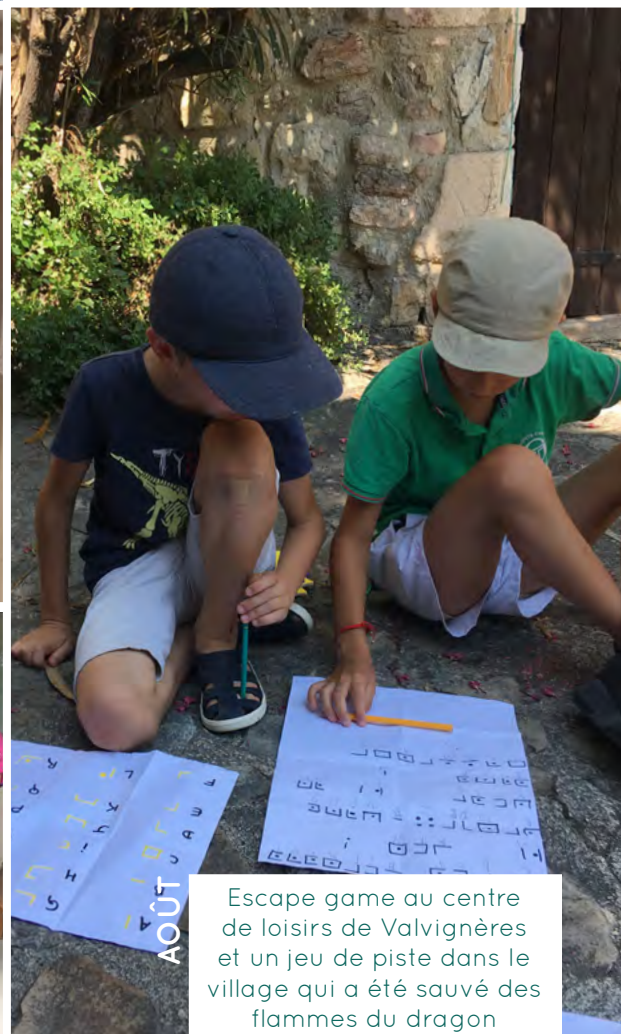
SEPTEMBRE

129 visiteurs pour
les Journées
européennes du
Patrimoine au Musée
de la Résistance et de
la Déportation



SEPTEMBRE

Petit déjeuner des commerçants, artisans et
producteurs qui proposent leurs produits et prestations,
sur le site d'achat local Choisir Ardèche Rhône Coiron



Escape game au centre
de loisirs de Valvignères
et un jeu de piste dans le
village qui a été sauvé des
flammes du dragon

LE NOUVEAU SIÈGE D'ARDÈCHE RHÔNE COIRON



10 AV. DE LA RÉSISTANCE
07350 CRUAS
04 75 00 04 11

La fusion, en 2017, des Communautés de communes Barrès-Coiron et Rhône-Helvie et la création de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a complexifié les modes de fonctionnement des agents intercommunaux.

A partir de ce constat les élus ont décidé de s'engager dans la construction d'un nouveau siège sur la commune de Cruas pour rassembler davantage les agents.

Situé à l'arrière de l'ancienne gare de Cruas, ce lieu rassemble une majorité des services techniques et administratifs intercommunaux pour un travail plus en proximité pour des services au public plus adaptés.

LES SERVICES

- ▲ Accueil au public
- ▲ Administration générale
- ▲ Ressources humaines
- ▲ Comptabilité / Finances
- ▲ Marchés publics
- ▲ Communication
- ▲ Petite enfance / jeunesse / action sociale
- ▲ Permanence syndicale interne
- ▲ Pôle environnement et technique
- ▲ Pôle aménagement
- ▲ Instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)



LA RÉGIE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La régie des Ordures Ménagères s'installera dans la zone d'activité des Ramières. Un bâtiment est en cours de réhabilitation pour accueillir les agents et le matériel fin 2022.



ET AU TEIL ALORS ?

Le séisme du 11 novembre 2019 a également questionné notre organisation et la nécessité d'être au plus près du bourg centre notamment pour aider à sa reconstruction.

Des services intercommunaux resteront donc au Teil pour assurer cette proximité à l'antenne de la reconstruction :

- ▶ Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) et du programme OPAH (Aujourd'hui pour l'Habitat)
- ▶ Nouveau programme de Renouvellement Urbain (NPRU)
- ▶ Commerce et Artisanat
- ▶ Futures permanences de l'ADS



ANNEXE D'ACCUEIL AU PUBLIC

- ▶ Accueil au public
- ▶ Renseignements
- ▶ Inscriptions en déchèteries

Située à la Pépinière d'entreprise
Le Faisceau Sud, au Teil :

ZA Rhône-Helvie 07400 Le Teil
04 75 00 04 11

Accueil du public :

Lundi, jeudi et vendredi
8h45-12h30 / 13h15-16h30



POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES : *Une opportunité pour rénover vos habitations*

La rénovation du parc privé est une des priorités données par les élus communautaires pour les 5 années à venir sur les 15 communes du territoire grâce à des subventions conséquentes apportées par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, l'Etat et les communes.

Des aides pour

La réparation post-séisme : prise en charge d'une partie du montant des travaux après indemnisation de l'assurance.

La rénovation énergétique : isolation thermique, chauffage, menuiseries, etc.

L'adaptation du logement au vieillissement ou à une situation de handicap : accessibilité, sanitaires adaptés, etc.

La réhabilitation du logement : travaux lourds de réhabilitation d'un logement dégradé (mise aux normes électricité, ventilation, etc.), occupé ou vacant.

En complément, des aides et primes locales pour : le ravalement de façade, l'accession à la propriété, l'organisation des copropriétés, etc.



1 600 000€ par la CCARC
pour accompagner les
propriétaires pendant 5 ans

1 RÉPARER

les logements post-séisme

2 RÉNOVER

les logements dégradés

3 REDYNAMISER

les centres-bourgs

Pour qui ?

Les propriétaires occupants leur logement ou propriétaires bailleurs, des copropriétaires

++ Aides supplémentaires pour les centres-bourgs de Baix, Cruas, Rochemaure et Le Teil





LES AIDES À LA LOUPE

Attention : toutes ces aides sont soumises à des conditions (profil du propriétaire, plafonds de ressources, types de travaux effectués, localisation du bien).
Pour connaître vos droits et le montant des aides, rapprochez-vous de SOLiHA

TYPE DE TRAVAUX	MÉNAGES MODESTES ET TRÈS MODESTES	AUTRES MÉNAGES	NON SOUMIS À CONDITIONS DE RESSOURCES	MONTANT DE L'AIDE APPLIQUÉE SUR LE MONTANT DES TRAVAUX HT	CONTACT	INFOS +
Travaux suite au séisme (en complément et après déduction de l'indemnisation d'assurance)		X		Max. 25 000€ par logement (propriétaires occupants) Max. 28 000€ par logement (propriétaires bailleurs)	SOLiHA	Cumulables à d'autres aides : travaux d'économie d'énergie, travaux de façade, si logement très dégradé. Jusqu'à 100% d'aides possibles
Ravalement de façade	X (Aides Anah*)		X (Aides locales)	Max. 6 250€ pour une surface <100m Max. 11 250€ pour une surface >100m	SOLiHA	Si votre bien se trouve sur certaines zones des centres-bourgs de Baix, Cruas, Rochemaure et Le Teil.
Amélioration de la performance énergétique	X			Entre 25% et 100% du montant des travaux	SOLiHA	Aides Anah* « Habiter Mieux » pour le chauffage, l'isolation thermique des murs, toitures, menuiseries.
			X	Selon types de travaux	ALEC 07	Aides CEE (Certificat d'économie d'énergie) et « Ma Prim' Rénov »
Adaptation du logement à la perte d'autonomie	X			Entre 25% et 100% du montant des travaux	SOLiHA	Aide pour adapter le logement à votre âge ou votre handicap (salle de bain par exemple)
Travaux lourds de rénovation	X			Entre 25% et 100% du montant des travaux	SOLiHA	Aide Anah* et complément de la CCARC et de la commune du Teil sur les logements dégradés et les parties communes des copropriétés

Anah* : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat



Les travaux sur votre logement et/ou immeuble peuvent être soumis à une autorisation d'urbanisme. Renseignements auprès du service urbanisme de votre commune.

++ si vous entreprenez des travaux suite au séisme, vous pouvez en profiter pour améliorer, à moindres frais, la performance énergétique de votre logement. Des aides conséquentes sont disponibles sur tout le territoire.

Info SOLiHA : 04 75 79 04 70
Info ALEC : 04 75 35 87 34


PROPRIÉTAIRE OCCUPANT RÉSIDANT À LE TEIL HORS SECTEUR RENFORCÉ

Type de travaux : Post-séisme : reprise façade, toiture, combles

Montant des travaux : 103 720€ TTC

Indemnités de l'assurance : 99 100€

Montant des aides : 45% après déduction indemnité de l'assurance
- Anah : 2 100€

Apport personnel : 2 520€ (2,42 %)


PROPRIÉTAIRE OCCUPANT RÉSIDANT À LE TEIL HORS SECTEUR RENFORCÉ

Type de travaux : Post-séisme, ont profité pour refaire isolation et SDB, MOE

Montant des travaux :

173 688€ TTC

Indemnités de l'assurance :

131 632€

Montant des aides : 12,40% après déduction indemnité de l'assurance

- Anah : 19 058€

- Caisse de retraite : 2 500€

Apport personnel : 20 497€ (11,80 %)



“ Nous avions comme mode de chauffage, un poêle à fioul depuis près de 40 ans, nous souhaitions en changer. Nous avons contacté SOLIHA qui a répondu à nos questions, est venu sur place et a fait le tour de toutes les aides que nous pouvions avoir. Finalement le projet de chauffage s'est élargi à celui de la rénovation

de notre salle de bain. Aujourd'hui, nous avons un chauffage central avec une pompe à chaleur et une salle de bain beaucoup plus fonctionnelle, ce qui est important pour moi qui suis devenue mal voyante. Nos retraites n'auraient pas suffi, sans les aides, les rénovations n'auraient pas été possibles. Nous avons été bien accompagnés et nous continuons à l'être même après la fin des travaux ”

MME P. PROPRIÉTAIRE À ROCHEMAURE

Type de travaux :

Rénovation de la salle de bain et remplacement du chauffage central

Montant des travaux :

20 595€ TTC

Montant des aides :

19 989€ (97%)

- Anah : 10 972€

- Caisses

complémentaires : 9 017€

Prêts PROCIVIS sollicités

Apport personnel : 606€ (2,9%)

Un lieu unique

LA MAISON DE L'HABITAT
INTERCOMMUNALE


Quel services y trouver ?

▲ SOLIHA

▲ L'ALEC

▲ L'adulte-relais en accompagnement des sinistrés du séisme

4 boulevard Jean Jaurès
07400 Le Teil
04 75 79 04 70
Lundi, mardi et jeudi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

L'ÉQUIPE SOLIHA

une équipe à votre service



“ Je suis conseillère Habitat chez SOLIHA Drôme et fait partie de l'équipe d'animation d'Aujourd'hui pour l'Habitat, opération de réhabilitation mise en place par la CCARC. J'accueille les habitants qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation dans leur logement. J'identifie avec eux leur situation et leur projet et, en cas d'éligibilité, les redirige vers le technicien de l'équipe qui pourra effectuer une visite à leur domicile et constituer la demande de subvention. J'interviens aussi sur les demandes de prêt qui complètent parfois les demandes d'aides ”

Accompagnement par l'équipe de SOLIHA tout au long du projet

- 1^{ER} CONTACT**
SOLIHA au
04 75 79 04 70
www.aujourdhuihabitat.fr
- 2 VISITE
DU LOGEMENT**
- 3 DÉPÔT
DOSSIER DE
DEMANDE DE
SUBVENTION**
Après du service de
votre commune
- 4 RÉALISATION
DES TRAVAUX**
- 5 PAIEMENT
SUBVENTIONS
SUR
JUSTIFICATIFS**

PROCHAINES PERMANENCES SOLIHA

*Du mercredi matin, dans les mairies,
de 10h à 12h, sur rendez-vous*

- ▲ **13 octobre** : Cruas
- ▲ **20 octobre** : Rochemaure
- ▲ **27 octobre** : St-Vincent-de-Barrès
- ▲ **3 novembre** : Baix
- ▲ **10 novembre** : Cruas
- ▲ **17 novembre** : Rochemaure
- ▲ **24 novembre** : St-Symphorien / C.
- ▲ **1^{er} décembre** : Baix
- ▲ **8 décembre** : Cruas
- ▲ **15 décembre** : Rochemaure
- ▲ **22 décembre** : St-Bauzile



DES AIDES AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LES CENTRES-BOURGS

Des aides exceptionnelles sont disponibles pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux de ravalement de façades.

Pour en bénéficier, votre habitation doit se trouver dans les centres de Baix, Cruas, Rochemaure et Le Teil, et être dans le périmètre prioritaire d'aides aux façades. Ces travaux d'embellissement et de rénovation vont valoriser votre bien et rendre aux centres anciens une image de qualité.



PROPRIÉTAIRE BAILLEUR - DANS LE SECTEUR RENFORCÉ DU CENTRE-VILLE DU TEIL (Travaux liés au séisme)

Montant des travaux : 42 453€ TTC

Indemnités de l'assurance : 33 527€

Montant des aides : 4 254€ (47,66%)

- Communauté de communes : 1 071€

- Commune : 1 071€

Apport personnel : 4 671€ (11%)



L'ILÔT DU 16 RUE DE LA RÉPUBLIQUE - LE TEIL

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du centre-ville du Teil, cofinancé par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, un chantier majeur va bientôt démarrer. Ardèche Rhône Coiron et Ardèche Habitat portent pour l'entrée du Teil un projet de démolition et de reconstruction de logements. L'Etat finance l'intercommunalité sur les coûts d'acquisitions et de travaux de démolition par le biais de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

Ce sont 8 petits immeubles majoritairement très dégradés, insalubres et impactés par le séisme qui vont être démolis. Ils sont situés au Nord de la rue de la République (du 12 au 20 République), jusqu'à l'angle de la rue Baudin (du 2 au 6 rue Baudin) et s'étendent en partie jusqu'à la rue Kleber.



Les travaux de démolition de ces 17 logements, devraient démarrer en novembre pour une durée de 2 mois.



**Démarrage des travaux de construction des logements avril 2022 (pour environ 16 mois)
Fin des travaux prévisionnelle : septembre 2023.**



12 nouveaux logements locatifs sociaux de qualité qui s'intégreront dans l'architecture traditionnelle teilloise (du T2 au T5). Ils se situeront dans une petite résidence neuve de 2 à 3 étages. Les locataires bénéficieront de généreux espaces privatifs avec une cour intérieure commune végétalisée, de terrasses ou balcons et d'une dizaine de places de stationnement privées situées en rez-de-chaussée de l'immeuble.

Ces futurs petits immeubles seront moins denses que les bâtiments actuels et contribueront à aérer, végétaliser et embellir la ville. Parallèlement, pour rendre les circulations plus agréables, le projet intégrera la création d'une nouvelle ruelle piétonne végétalisée entre la rue Kleber et la rue de la République.



Nouveau !

*Dès cet automne découvrir
LE CINÉ MOOV'
Gratuit - Le Teil*

*Tu as entre 14 et 18 ans ?
Tu aimes le cinéma ?
Rejoins le Ciné Moov' !*

*2 rendez-vous par mois
Des soirées spéciales et cartes
blanches, des rendez-vous
pour voir des films et en parler,
découvrir les coulisses du cinéma,
s'initier à la réalisation, aborder
des techniques, et plus encore...*

+ D'INFOS
www.cinema-leteil.fr
www.cinema-cruas.fr
ou sur 



CINÉMAS : L'UNION FAIT LA FORCE... POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC !

Sur proposition d'Ardèche Rhône Coiron, Bernard NOEL, vice-président à la culture de l'intercommunalité, Fabienne MENOVAR, son homologue pour Montélimar Agglo et les responsables des services cinémas, se sont rencontrés au printemps pour échanger sur le fonctionnement de leurs salles de cinémas et voir comment mieux et plus travailler ensemble.

Des échanges nourris et beaucoup d'envies et d'idées lors de cette discussion.

Parmi celles-ci, une action concrète qui va d'ores et déjà se mettre en œuvre :

Un cycle commun autour du **cinéma fantastique** «**Métamorphoses**» qui se déroulera entre octobre

2021 et avril 2022 dans les deux cinémas avec accueil d'intervenants autour de films cultes de ce registre, de Cronenberg en passant par Tim Burton.

Un travail de concertation pour la programmation est engagé afin de permettre de présenter les films en complémentarité entre les deux établissements et comment développer ensemble les ciné-club lycéens.

Ardèche Rhône Coiron a aussi proposé de réfléchir à une **carte unique d'abonnement** aux trois salles afin que le public puisse facilement se rendre dans l'une des salles du territoire des 2 collectivités. Cela nécessite encore du travail mais nous avons bon espoir que cela puisse voir le jour rapidement.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

TOUJOURS EN MOUVEMENT

L'EAC c'est découvrir des œuvres, rencontrer les artistes, s'émerveiller, partager une culture riche et diversifiée.

Ardèche Rhône Coiron déploie des actions de l'Education Artistique et Culturelle depuis plusieurs années sur l'ensemble des communes. En gardant à cœur de toucher des publics différents : enfants de différents âges, familles, seniors... Par de nombreux partenariats, les programmes veulent faire découvrir au plus grand nombre.

Ces actions s'inscrivent dans des Contrats Territoriaux d'Education Artistique et Culturel (C.T.E.A.C.) de 3 ans et se construisent avec des professionnels de la culture, de l'éducation, de l'action sociale, etc.



Visionner le film de présentation de l'EAC
www.ardecherhonecoiron.fr
> Rubrique Sortir et se divertir > Culture >
L'éducation-artistique et culturelle



L'AGENDA CULTURE AUTOMNE - HIVER 2021

*Consultable sur
www.ardecherhonecoiron.fr
Les festivals vous accueillent,
les concerts vous attendent,
des expositions vont
s'installer, des marionnettes,
des lectures et leurs auteurs...*

« Le Parcours du Spectateur »

E. Valantin avec les écoles

3 compagnies installées en résidence à la Compagnie Emilie Valantin ont accueilli des groupes de scolaires. Une comédienne marionnettiste a ouvert les imaginaires : écrire une histoire, fabriquer des marionnettes et des figurines en ombre, manipuler et jouer. Pour finir sur des spectacles.



Les paysages décryptés

Un projet artistique mené pendant l'été avec les enfants des accueils de loisirs de Cruas, St-Lager-Bressac, Le Teil et Valvignères.

Les enfants ont confronté les paysages actuels avec des images plus anciennes puis ils ont utilisé la photographie. De ces temps est née une exposition. Un partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, Présence(s) photographie et les photographes David Tatin et Delphine Simon-Baillaud.



PETITE ENFANCE - JEUNESSE

LES VACANCES D'AUTOMNE dans les centres de loisirs intercommunaux

Les prochaines vacances scolaires se dérouleront du 25 octobre au 5 novembre. **Les inscriptions débuteront vendredi 8 octobre.** Les centres de loisirs intercommunaux ouvrent leurs portes à tous les enfants du territoire avec des accueils organisés sur les communes du Teil, de Cruas et de Saint-Lager-Bressac.

Le programme sportif habituellement proposé

au départ du Teil, sera également déployé au départ des Centres de St-Lager-Bressac et Cruas. Ce programme sportif est une spécificité du territoire ; il est possible grâce au partenariat entre l'intercommunalité et le Service des Sports du Teil.

PLUS D'INFOS

www.ardecherhonecoiron.fr
> Arc'Pratique

UNE NOUVELLE STRUCTURE PETITE ENFANCE «Sur le bassin de vie d'Alba-la-Romaine»

En relation avec les communes d'Alba-la-Romaine, Aubignas, St-Thomé et Valvignères, la CCARC porte un projet de construction d'un nouveau multi-accueil intercommunal. Le futur bâtiment se substituera au multi-accueil existant «Les Quinsous». L'activité de ce futur lieu s'articulera avec la création d'une antenne du Relais d'Assistantes Maternelles

(RAM) et du Lieu d'Accueil Enfant Parents au sein de ce même bâtiment, permettant un ancrage territorial de ces actions. Ce nouveau bâtiment constituera ainsi un vrai pôle Petite Enfance, s'adressant aux enfants, aux parents et aux Assistantes Maternelles de ce bassin de vie.



*Juillet 2021 lancement d'un appel d'offre
pour la Maîtrise d'œuvre :*

- ▲ 22 places prévues
- ▲ Échéance : février 2024



RETOUR SUR L'ENQUÊTE « Mercredis »

En avril 2021, une réflexion a été menée, avec les Mairies du territoire, sur l'organisation des accueils de loisirs les mercredis de la période scolaire.

Une enquête a été diffusée afin de :

- ▲ Connaître les modes d'organisation des familles sur les mercredis de la période scolaire.
- ▲ Evaluer les éventuels besoins non couverts pour les 3-12 ans sur ce temps périscolaire



1500 questionnaires
distribués

176 questionnaires
complétés

+ de 50% des familles interrogées n'ont qu'un besoin ponctuel (1 fois/mois), voire pas de besoin de garde sur le mercredi de la période scolaire (1/3 des réponses)



Devant le peu de retours et l'expression peu majoritaire d'un besoin d'accueil sur la journée du mercredi, les élus de la CCARC, en concertation avec les maires du territoire, ont décidé de ne pas mettre en place de nouveau service, ni de les gérer. La gestion des accueils de loisirs des mercredis reste donc du ressort des Mairies jusqu'à nouvel ordre.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LES HABITANTS ET LES TOURISTES



Après cette longue période d'isolement, les habitudes des touristes changent. Ils privilégient le retour à la nature et sont également en quête de rencontre et d'autonomie. Dans ce contexte, le vélo trouve toute sa place et devient un des enjeux en forte progression : VAE, VTT, vélo route sportif, voies douces.... **Une boucle vélo route de plus de 40km** va voir le jour au printemps 2022. Créé en collaboration avec l'Office de Tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche, elle passera par les routes de campagne des communes de Valvignères, Gras, Larnas, Saint-Thomé et Alba-la-Romaine.

Une autre attente : se rapprocher des villages et les découvrir en toute autonomie.



Une nouvelle collection «**Les Traversées d'Helvia et Berguise**» se prépare et va transporter familles et visiteurs dans nos villages, pour leurs faire découvrir avec un regard nouveau et de façon ludique. Le premier livret de cette collection est prévu pour les vacances de Pâques 2022. L'objectif étant d'étendre la collection sur l'ensemble des villages de la CCARC.

Les habitants, nos 1^{er} ambassadeurs

Vous connaissez bien votre territoire et vous avez une réelle fierté à faire découvrir où vous vivez à vos connaissances. Vous avez des coups de cœur pour certains sites ou manifestations. Vous êtes les mieux placés pour parler de l'endroit où vous habitez et de toutes les particularités qui vous entourent.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'une communauté d'ambassadeurs, un des futurs projets de l'Office de Tourisme.



Des locaux professionnels se libèrent à la pépinière d'entreprises

Outil de développement économique local, la pépinière d'entreprises Le Faisceau Sud favorise la création d'entreprises par une mise à disposition attractive de locaux, couplée à un accompagnement personnalisé jusqu'à l'insertion de l'entrepreneur dans le tissu économique local.

L'offre de la pépinière d'entreprises permet aux créateurs et repreneurs d'entreprise de bénéficier :

- ▲ De locaux adaptés aux besoins des créateurs d'entreprises à loyer modéré (bureaux et/ou ateliers) pour une durée de 4 ans.
- ▲ D'un accompagnement personnalisé du créateur d'entreprise par l'octroi de conseils et d'appuis
- ▲ D'une mise en réseau avec des experts du monde de l'entreprise
- ▲ De services mutualisés (accueil commun, salle de réunions,...) dans un environnement avec d'autres entrepreneurs.

REJOIGNEZ-NOUS 04 75 39 89 10
lefaiscausud@ardecherhonecoiron.fr
 2, allée du Faisceau Sud 07400 LE TEIL



SCAN ME

Choisir

ArdècheRhôneCoiron.fr

Le portail des commerçants, artisans, et producteurs



DÉCOUVREZ
L'OFFRE
EN LIGNE

PLUSIEURS
MAGASINS
UN SEUL
PAIEMENT
SÉCURISÉ

RETIREZ
DANS VOTRE
MAGASIN

+ D'INFOS

Hélène Masselot Animatrice

06 99 31 74 31

contact@choisirardecherhonecoiron.fr

www.choisirardecherhonecoiron.fr

Suivez-nous sur 



Catherine Avon

Semperfloris à
St-Lager-Bressac



« C'est une plateforme commune sur laquelle on trouve différents secteurs d'activité, une offre globale sur un vaste territoire. Le numérique est important pour moi qui n'ai pas de boutique. J'espère que ce site va être davantage connu par les habitants. Ils vont pouvoir y effectuer des achats locaux, découvrir les activités qui existent près de chez eux, trouver des produits diversifiés et en cela maintenir le tissu économique local. »



Vincent Rouby

Bijouterie Rouby
au Teil

« Avec les confinements, j'ai compris que la vente en ligne pouvait être bénéfique pour mon commerce. Ce qui est intéressant sur ce site c'est qu'il est visible sur l'ensemble de la Communauté de communes et qu'il rassemble plusieurs commerces et d'autres activités. De pouvoir être accompagné par Hélène est un plus, tout comme la communication qui est faite autour du portail. On sent qu'il y a une vraie volonté de nous soutenir et de nous aider, qu'il y a un suivi important.

Maintenant, il faut que je présente davantage de produits sur le site pour que cela représente plus ma boutique. Les clients peuvent acheter en ligne, venir chercher leurs achats, être livrés ou simplement qu'ils découvrent mes produits en ligne. »



**L'ARDÈCHE S'INVITE
AU MENU !**

DES RESTAURATEURS ET DES PRODUCTEURS
vous invitent à manger local

ARDÈCHE RHÔNE COIRON
DU 11 AU 17 OCTOBRE 2021

LES GESTES DE TRI : *c'est (toujours) facile !*

Pour les déchets ménagers du quotidien :
les gestes de tri c'est (toujours) facile!
Déposez-les dans les bornes appropriées
disponibles dans vos communes

EMBALLAGES ET PAPIERS



Magazines, papiers, journaux



Boîtes et tubes



Briques, flacons,
bidons, bouteilles



Films plastiques



Sacs et Sachets



Barquettes



Emballages cartons,
cartonnettes



Emballages métalliques

À déposer en vrac, vidés, pas besoin
de les laver...

COMPOSTEUR



Végétaux



Coquilles d'œufs



Épluchures



Fruits et légumes abimés



Filtres café/thé



Mouchoirs en papier,
papier essuie-tout



Commandez votre composteur sur :
www.ardecherhonecoiron.fr

VERRE

Pots, bouteilles, bocaux,
flacons en verre
(sans couvercles, sans bouchons)



Après avoir TRIÉ et COMPOSTÉ,
je jette le reste des déchets dans la poubelle
d'ordures ménagères



Dans un sac fermé



ORDURES
MÉNAGÈRES



RENCONTRE AVEC MATHIEU ESTÈVE

directeur de l'association Le Terreau - Cruas

L'association Le Terreau a été créée en novembre 2006 de la volonté à compléter les dispositifs existants autour de la lutte contre l'exclusion. Mathieu Estève a rejoint une équipe encadrante de 8 personnes. Auparavant dans le Nord, il a travaillé dans un grand groupe d'entreprises d'insertion. Venir s'installer en Ardèche était un projet familial qui s'est concrétisé l'année dernière.

Quelles sont les missions du Terreau ?

Nous sommes un chantier d'insertion par le maraîchage bio, mais ça aurait pu être par un autre métier. La grande majorité des salariés qui passent chez nous, de 4 mois à 2 ans maximum, ne vont pas faire ensuite, spécifiquement, du maraîchage. Dans ce temps de passage, nous devons construire avec eux un projet professionnel qui va être un retour vers l'emploi durable : du CDD long ou du CDI et/ou via une formation qualifiée, avec des personnes qui ont connu un accident de la vie. Quand les salariés arrivent au Terreau, ce qu'ils cherchent c'est d'abord un travail qui va leur permettre de lever un frein : problème de logement, de surendettement, de mobilité ou encore d'addiction.

Une des missions du Terreau est de les remettre au travail en les sensibilisant sur les fondamentaux du monde du travail tout en reprenant confiance. Et, en parallèle de les accompagner à comprendre ce que va être le « coup d'après ». C'est ce qui compte réellement puisqu'il va permettre de développer un projet ensemble, en définissant un parcours professionnel.

Vous devez maintenir une perpétuelle dynamique ?

Nous sommes sur un marché concurrentiel, doublement vertueux pour nous mais concurrentiel. On doit produire des légumes, on doit les vendre dans nos paniers à nos 220 adhérents : nos consommateurs qui estiment que leur consommation doit avoir des répercussions locales, par le biologique mais aussi par le fait de favoriser le retour à l'emploi.

D'où l'importance de toujours réfléchir à la suite, avec de nouveaux projets qui nous permettent



aussi de proposer d'autres parcours à nos salariés. Ils entrent tous par le maraîchage mais ils peuvent faire plus de technique, de gestion, de logistique... Nous souhaitons investir pour monter en compétences dans notre offre commerciale mais aussi faire monter en compétence nos salariés dans leurs savoir-faire. Des investissements qui sont possibles grâce, notamment, aux financements de la CCARC. Une de nos valeurs ajoutées est de pouvoir lever des freins personnels, apporter du savoir-être et positionner les bonnes personnes sur les bons postes, grâce à la connaissance de nos salariés et du marché du travail.

Qui sont les salariés du Terreau ?

Nous tentons de trouver un équilibre entre nos salariés : mixité, âges, proches ou très éloignés de l'emploi... pour les amener vers les entreprises traditionnelles. Ils ont de 18 à 63 ans et en mixité totale ; ce qui dépasse les clichés puisque notre meilleure tractoriste est une jeune femme !

**Différentes formules
possibles de produits
locaux et solidaires**

**5 points de retrait
sur la CCARC**



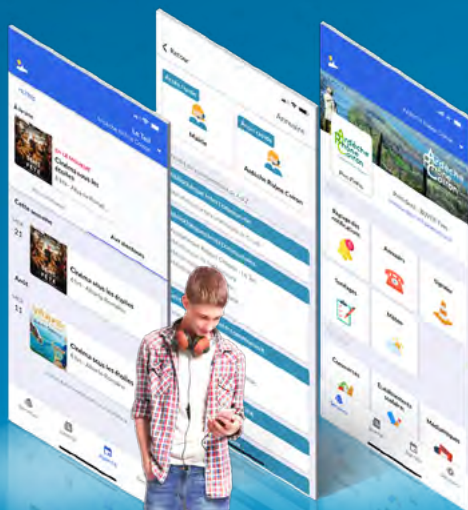
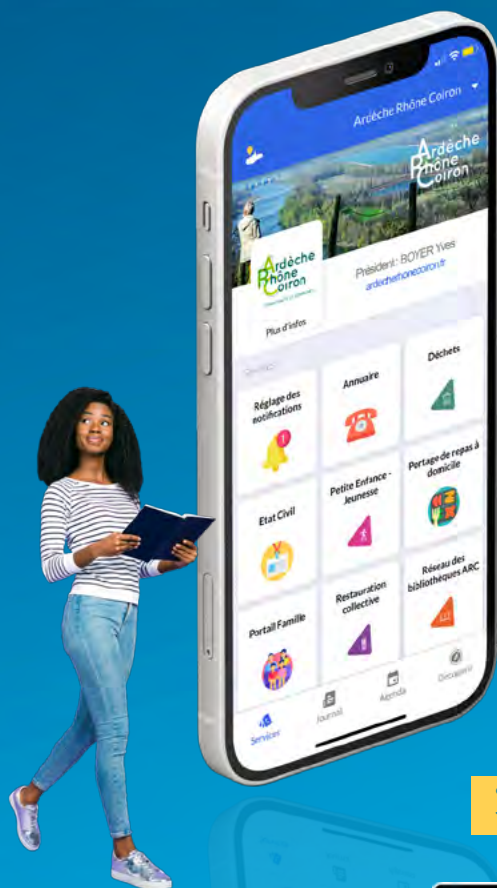
Soyons connectés !

AVEC L'APPLICATION

INTRAMUROS



Restez informé & suivez les actualités
de vos communes



Téléchargez gratuitement

